



LES DISCIPLINES DU TIR A L'ARC

L'arc et le geste du tireur demeurent, mais les conditions de tir, l'environnement, les formes et les dimensions des cibles, les distances, varient. Chacune des disciplines présentées peuvent se pratiquer en loisir ou en compétition.

- **Tir en salle** : il se pratique de septembre à février à 18 et 25 mètres. (Tous les clubs*)
- **Tir Fédéral** : discipline typiquement française à 50 mètres en plein air (idem)
- **Tir olympique** : les tirs s'effectuent en plein air, à des distances de 70 mètres pour les adultes, 50 mètres pour les minimes ou les benjamins.*
- **Tir en campagne** : c'est un parcours en forêt où les distances varient de 5 à 60 mètres. La moitié des cibles se font en « distances inconnues » et l'autre moitié en « distances connues » (Bracquemont*, Offranville*, Préaux*, Rouen Roy Guillaume*)
- **Tir nature** : les archers tirent sur des cibles animalières sur un parcours en forêt. (Roy-Guillaume-Rouen*, Pavilly*, Préaux*, Montivilliers*)
- **Tir 3 D** : c'est un tir identique au Tir Nature ou les blasons sont remplacés par des silhouettes animalières en trois dimensions (idem Tir Nature)
- **Tir Beursault** : c'est le tir traditionnel des chevaliers d'arc. Les parties se jouent dans les « jardins d'arc » à une distance de 50 mètres (Aumale)

* *Spécialités ou terrains permanents*